



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2014 N°45
26 décembre 2014

- Décision du 19 décembre 2014 portant délégation de signature pour le suivi du contrat de partenariat pour le remplacement des barrages manuels sur l'Aisne et sur la Meuse	P 2
- Décision du 19 décembre 2014 portant délégation de signature et de pouvoir pour la préparation, la signature et l'exécution du marché de prestations d'assistance à l'entité de surveillance (et ses prestations annexes) du contrat de partenariat pour le remplacement des barrages manuels sur l'Aisne et sur la Meuse	P 4
- Décisions du 19 décembre 2014 portant délégation de signature :	
*ressources humaines	P 5
*ordonnateurs secondaires	P 18
*représentation du pouvoir adjudicateur	P 31
*autorisation de circulation sur les digues et chemins du halage	P 43
*convention d'occupation et d'usage temporaire	P 47
DT Bassin de la Seine	
- Décisions du 19 décembre 2014 portant délégation de signature :	
*ressources humaines	P 52
*marchés et occupation temporaires et d'usage temporaire du domaine public	P 57
*ordonnateurs secondaires	P 63
DT Strasbourg	

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex

Voies navigables
de France

DECISION

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE POUR LE SUIVI DU CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LE REMPLACEMENT DES BARRAGES MANUELS SUR L' AISNE ET SUR LA MEUSE
--

Le directeur général de Voies navigables de France

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 3 octobre 2013 portant notamment délégation de pouvoir au directeur général pour prendre toute décision ou signer tout acte ou convention liés à l'exécution du Contrat de partenariat pour le remplacement des barrages manuels sur l'Aisne et sur la Meuse,

Décide

Article 1

Délégation est donnée à M. Didier Sachy en sa qualité de directeur de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement, nommé par lettre de mission « responsable du contrat de partenariat concernant les barrages de l'Aisne et de la Meuse » à l'effet de signer au nom de M. Marc Papinutti, directeur général et mettre en œuvre les actes liés à l'exécution du contrat de partenariat et de ses annexes :

- la mise à jour des annexes ;
- les actes, décisions liés au contrôle de l'exécution du contrat et à l'application des sanctions et pénalités prévues au contrat ;
- les procès-verbaux de mise à disposition des terrains ;
- les attestations de service fait ;
- les courriers administratifs et transmissions de documents nécessaires à l'exécution du contrat.

Cette délégation exclut la signature des avenants et la résiliation du contrat.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier Sachy, délégation est donnée à M. Stéphane Gastarriet, directeur adjoint de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement pour signer dans les mêmes conditions et au nom de M. Marc Papinutti, directeur général, les actes susvisés.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Sachy et Gastarriet, délégation est donnée à M. Eric Vachet, responsable de l'UTI Seine Nord, et à M. Francis Martin, responsable de l'UTI Meuse-Ardenne, pour signer les procès-verbaux de mise à disposition des terrains, respectivement pour le bassin de l'Aisne et pour le bassin de la Meuse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Vachet, délégation est donnée à M. Julien Leroy, adjoint au responsable de l'UTI Seine Nord, pour signer les procès-verbaux de mise à disposition des terrains du bassin de l'Aisne.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis Martin, délégation est donnée à M. Henri Dupont, chef du pôle Administratif et domaine de l'UTI Meuse-Ardennes, pour signer les procès-verbaux de mise à disposition des terrains du bassin de la Meuse.

Article 2

Délégation est donnée à Mme Laura Chapital, responsable de la mission PPP-Hydroélectricité au sein de la direction de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement, nommée par lettre de mission « chargée du suivi du contrat de partenariat concernant les barrages de l'Aisne et de la Meuse », à l'effet de signer :

- les vérifications de service fait ;
- les courriers administratifs et transmissions de documents nécessaires à l'exécution du contrat et à la coordination opérationnelle des intervenants sur le contrat.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laura Chapital, délégation est donnée à M. Timothée Chrétien, ingénieur projet au sein de la mission PPP-Hydroélectricité, pour signer dans les mêmes conditions et au nom de M. Marc Papinutti, directeur général, les actes susvisés.

Article 3

Délégation est donnée à M. Olivier Vermorel, responsable de l'arrondissement études et grands travaux à la direction territoriale Nord-Est, nommé par lettre de mission « responsable de l'entité de surveillance du contrat de partenariat concernant les barrages de l'Aisne et de la Meuse » à l'effet de signer au nom de l'entité de surveillance définie à l'article 52 du contrat de partenariat et de mettre en œuvre tout acte et décision de l'entité de surveillance, prévus au contrat de partenariat.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Vermorel, délégation est donnée à M. Pascal Saintotte, chargé de mission PPP au sein de l'arrondissement études et grands travaux à la direction territoriale Nord-Est, pour les mêmes effets.

Article 4

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune,

Le 19 décembre 2014

Le Directeur général

Signé

Marc PAPINUTTI

DECISION

**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE ET DE POUVOIR POUR LA
PREPARATION, LA SIGNATURE ET L'EXECUTION DU MARCHE DE PRESTATIONS
D'ASSISTANCE A L'ENTITE DE SURVEILLANCE (ET SES PRESTATIONS ANNEXES) DU
CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LE REMPLACEMENT DES BARRAGES MANUELS
SUR L' AISNE ET SUR LA MEUSE**

Le directeur général de Voies navigables de France

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 3 octobre 2013 portant notamment délégation de pouvoir au directeur général pour prendre toute décision ou signer tout acte ou convention liés à l'exécution du Contrat de partenariat pour le remplacement des barrages manuels sur l'Aisne et sur la Meuse,

Décide

Article 1

Délégation est donnée à Mme Corinne de La Personne, directrice territoriale Nord-Est, à l'effet de signer au nom de M. Marc Papinutti, directeur général, le marché public relatif à la prestation d'assistance à l'entité de surveillance du contrat de partenariat des barrages de l'Aisne et de la Meuse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Corinne de La Personne, délégation est donnée à M. David Mazoyer, adjoint à la directrice territoriale, pour les mêmes effets.

Article 2

Délégation de pouvoir est donnée à Mme Corinne de La Personne, directrice territoriale Nord-Est, à l'effet de prendre tous actes ou décisions d'exécution du marché public relatif à la prestation d'assistance à l'entité de surveillance du contrat de partenariat des barrages de l'Aisne et de la Meuse.

Article 3

Délégation de pouvoir est donnée à Mme Corinne de La Personne, directrice territoriale Nord-Est, à l'effet de conclure tout marché d'un montant inférieur à 90 000€ correspondant à des prestations annexes au marché public d'assistance à l'entité de surveillance (prélèvements, analyses et contrôles, etc.) et de prendre tout acte et décision liés à la passation et à l'exécution de ces marchés.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune,
Le 19 décembre 2014

Le Directeur général

Signé
Marc PAPINUTTI



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES
(actes de gestion courante)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles L.4312-3 et R4312-17 ;

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, modifié notamment par le décret n°2013-122 du 6 février 2013 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service de l'équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 23 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er janvier 2015,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en mon nom, tous actes et décisions en matière de ressources humaines visés au point V de l'article 1er de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux.

Article 2 :

Délégation est donnée :

- à M. Thierry DURIEUX, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire général
- à Mme Florence DERUMIGNY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe
- à M. Éric ROLLAND, attaché d'administration de l'État, responsable du département gestion des ressources humaines

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :
 - * congés annuels et administratifs,
 - * congés bonifiés,
 - * congés de maternité et de paternité,
 - * congés d'adoption,
 - * congés de solidarité familiale,
 - * congés de présence parentale,
 - * congés de formation professionnelle,
 - * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
 - * congés de formation syndicale
 - * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
 - * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,
 - * congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service ou maladie professionnelle, la reprise de fonctions à l'issue d'une congé de longue maladie ou de longue durée, la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les actes suivants :

- les ordres de mission en direction territoriale Bassin de la Seine (DTBS) dans le cadre de déplacement professionnel du personnel,
- les décisions relatives :
 - * aux congés annuels et administratifs,
 - * aux congés de formation professionnelle,
 - * aux congés de formation syndicale,
 - * aux congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,
 - * aux autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs
- les décisions relatives :
 - * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
 - * aux astreintes,
 - * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 4 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les décisions relatives aux congés annuels et les décisions relatives :

- * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
- * aux astreintes,
- * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 5 :

Cette décision abroge la décision de délégation en matière de ressources humaines en date du 23 octobre 2014.

Article 6 :

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014
Signé
Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE	Chef de la mission « Qualité Sécurité Management »
Mme Hélène VILLEMANT	Adjointe au chef de la mission « Qualité Sécurité Management » et conseillère de gestion management
Mme Corinne SPINER	Chef du bureau communication
M. Guy MALICIEUX	Chef du service comptabilité
Mme Laurence LABOUTE	Chef pôle comptabilité centrale

SECRETARIAT GENERAL

M. Eric ROLLAND	Chef du département gestion des ressources humaines par intérim
Mme Nathalie DOYELLE	Chef du bureau du personnel et des Actions Transversales
Mme Laurence MURZEAU	Chef du bureau de la formation et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux
M. Frédéric LE PENNUISIC	Chef du bureau de l'Informatique et de l'Énergie
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques
Mme Émilie GILLARD	Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Lionel BRISSON	Chef du bureau de la commande publique
Mme Samira MESSAOUDIA	Chef du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Fabrice DALY	Chef du service gestion de la voie d'eau
Mme Sarah SANANES	Chef d'unité politique de maintenance
M. Pierre DELCOUR	Chef d'unité dragages et bathymétrie par intérim
M. Thierry VERDIER	Adjoint au chef d'unité en charge de la bathymétrie

M. Thierry BIAIS	Chargé de mission gestion du trafic
M. Hervé BILOT	Chef d'unité exploitation et police par intérim

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE	Chef du service études et grands travaux par intérim
Mme Caroline SIMON-PAWLUK	Adjointe au chef du service études et grands travaux par intérim
Mme Cécile RAOUX	Chef unité programmation investissement études et méthodes par intérim
Mme Christine RIVOAL	Chef unité étude et grands travaux 1 par intérim
M. Jean PLATEAU	Chef unité études et grands travaux 2 par intérim
M. Mathieu BARBOT	Chef unité études et grands travaux 3 par intérim
Mme Morgane WERNERT	Chef unité études et grands travaux 4 par intérim
Mme Delphine ROTH LISBERGER	Chef unité études et grands travaux 5 par intérim
Mme Mathilde LERMINIAUX	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET	Chef du service domaine
M. Antoine VALLEE	Chef du bureau valorisation du domaine et adjoint au chef de service
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau gestion domaniale
Mme Cyrielle RAUSCH	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. François HOUIX	Chef du service promotion du transport fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du bureau promotion du réseau
Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Chef du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Chef du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Jérôme MEYER	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine par intérim
M. Rémi CORGET	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Chef de la subdivision action territoriale par intérim
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale de l'Unité territoriale Boucles de la Seine, chargé de missions Affaires domaniales
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision action territoriale de l'Unité territoriale Boucles de la Seine
Mme Nadia LAKIC	Chef du bureau des affaires générales par intérim
M. Olivier SIGAULT	Chef du bureau études et travaux
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL Mme Raphaëla RODRIGUES	Chef de la subdivision maintenance par intérim Adjointe au chef de la subdivision maintenance
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision

UTI SEINE AMONT

M. Frédéric ARNOLD	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont par intérim
M. Frédéric GRENOT	Chef du bureau des affaires générales et domaniales par intérim
Mme Soraya OQUAB	Chef du bureau études techniques par intérim
M. Mathias RACHET	Chef de la subdivision exploitation et entretien par intérim
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien et chargé de la gestion hydraulique de la haute Seine
M. Gilles GUILLERMIN M. Thierry PICOT M. Patrick FENOLL	Adjoint chef maintenance aval Adjoint chef maintenance amont Adjoint chef pôle ingénierie et marché et chargé de la gestion hydraulique de la petite Seine

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Michel GOMMEAUX	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de champagne-ardennes par intérim
M. Olivier CROS	Adjoint au Chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de champagne-ardennes par

intérim

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Chef de la subdivision exploitation
Adjoint au chef de la subdivision exploitation

M. Vincent TRITON
Mme Micheline THURNES

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe au chef du bureau des affaires générales,
chef du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef du bureau domanial et immobilier
Adjointe au chef du bureau domanial et
immobilier

M. François-Xavier PAYER
Mme Mélanie HOUDELETTE

Chef du bureau études et travaux
Adjointe au bureau des études et travaux

M. DEBRABANT
M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord par
intérim

M. Julien LEROY

Chef subdivision exploitation et adjoint
au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

M. Arnaud DEVEYER

Adjoint au chef de subdivision exploitation

M. Philippe MOREL
Mme Geneviève HIMMER

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe chef de bureau des affaires générales et
chef du pôle ressources humaines

Mme Sylvie DELBASSE

Chef du bureau programmation prévention et
patrimoine

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISSIS

Chef bureau études et travaux par intérim
Adjoint au chef de bureau

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire par
intérim

M. Jacques CASSARD

Chef du pôle des affaires générales

Johnny GONCALVES

Chef du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

UTI YONNE

Thierry PEREZ	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne par intérim
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef d'unité territoriale d'itinéraire et chef du bureau des affaires générales
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef d'unité territoriale d'itinéraire et chef de la subdivision exploitation
M. Julien ARCHAMBAULT	Chef de la subdivision maintenance
M. Mickaël DA SILVA SANTOS	Adjoint au chef de subdivision (Atelier de Saint-Martin)
M. Benoît AUBLET	Adjoint au chef de subdivision (Atelier Joigny)
M. Marc DUPLANT	Adjoint au chef subdivision exploitation Yonne Aval
M. Serge BAILLAT	Adjoint au chef subdivision exploitation Yonne Amont par intérim

UTI MARNE

Mme Virginie HONNONS	Adjointe au chef de l'unité territoriale et chef de la subdivision exploitation
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision exploitation
M. Thierry GIVRY	Adjoint au chef de bureau des affaires générales et domaniales et chargé d'hygiène, sécurité et de prévention
M. Alain BERLIERE	Chef de la subdivision maintenance

ANNEXE II

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Robert MICHEL	Chef logistique et immobilier
M. Dominique DRON	Chef budget et moyen généraux

Subdivision maintenance :

M. Denis TONDU	Chef des interventions et moyens spécifiques
M. Mickaël PERRUT	Chef d'équipe Ouest
M. Patrick SAVART	Chef d'équipe Centre
M. Philippe GRU	Chef automatisme au sein du pôle Ingénierie Méthode
M. François DROIN	Chef de la maintenance générale
M. Philippe ROUSSELET	Chef d'équipe Amfreville
M. Jean MORET	Chef d'équipe Notre Dame de la Garenne
M. Lionel LEMOINE	Chef d'équipe Centre
M. Laurent GIRAULT	Chef d'équipe Est

Subdivision exploitation :

Mme Joelle LEGENDRE	Chef d'équipe Amfreville
M. Joel LAOT	Chef d'équipe Méricourt
M. Pascal CAUET	Chef d'équipe Notre Dame de la Garenne
M. Alain DODELER	Chef d'équipe Suresnes
M. Guy MARTINEZ	Chef d'équipe Andresy
M. Patrick HUYGHE	Chef d'équipe Chatou
M. Hubert GELLE	Chef d'équipe Bougival

UTIAMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Denis SIBÉRIL	Chef du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Chef du pôle gestion du domaine public
M. Pascal GRÉGOIRE	Chargé de mission Sécurité Prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Fabienne NANTEUIL	Chef des moyens fluviaux et roulants
Mme Rachel BAUMGARTNER M. Steve PONTIEUX	Chef secteur haute Seine aval Adjoint chef secteur haute Seine aval
M. Denis ANE	Chef de la GTC
M. Jean-Louis GUILHAS M. Reynoird LORDELOT	Chef secteur haute Seine amont Adjoint chef secteur haute Seine amont
M. Pascal MAGNEN	Adjoint chef secteur haute Seine-Amont
M. Dominique NOLIN M. Dominique PIESSÉ Mme Christine JAMOT	Chef secteur petite Seine Adjoint entretien chef secteur Adjointe exploitation Secteur petite Seine

Subdivision Maintenance

M. Benoît BOURSE	Chef centre de maintenance aval
M. Oswald DECLOMESNIL	Chef centre de maintenance amont
M. Hervé DESHOULLIERE	Chef P3M

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY	Chef du pôle automatisme
M. Jean Marc BELLONE M. Francis LEAUTE M. Jean-Luc TELLIEZ	Chef du pôle Hydraulique industrielle Chef des ateliers et moyens sud Adjoint au chef des ateliers nord

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO	Secteur COA chef entretien et exploitation
M. Bruno LEFRANC	Adjoint et chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
Xavier FRANÇOIS	Adjoint et chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Philippe DEWULF	Secteur Saint-Quentin et passage spécial Riqueval chef entretien et exploitation
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de secteur
M. Jean-Marc LAVALLARD	Secteur Fargniers chef entretien et exploitation
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au chef de secteur et chef équipe entretien
M. Joao JOSE	Chef de l'équipe d'exploitation
M. Franck PARIZE	Chef de l'équipe d'exploitation et entretien
Mme Jezabel RIFAUT	Chef circonscription Hannapes
M. Laurent DAMPEYROU	Secteur Reims chef entretien et exploitation
M. Didier ELOY	Chef de la circonscription de Reims Loivre
M. Stéphane SAVOIE	Chef du PCC de Mont de Billy
M. Patrice HANNEQUIN	Chef de la circonscription de Beaumont/Vesle
M. Mickaël DANA	Chef de la circonscription de Condé
M. Thierry RIVIER	Secteur chalons chef entretien et exploitation
M. Pascal DEBOSSU	Chef de la circonscription de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef de la circonscription de Chalons
M. Christophe TRUCHON	Chef du PC de Chalons
Mme Angélique GADOUIN	Secteur rethel chef entretien et maintenance
M. Denis NOEL	Chef d'équipe
M. Eric TROCHAIN	Chef d'équipe
M. Jean-Marie GOBERT	Chef d'équipe
M. Etienne MARTINET	Secteur bourg et comin chef entretien et maintenance
Mme Christelle VIGNERON	Chef d'équipe
M. Michel MARTEAU	Chef d'équipe

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Chef du pôle domaine et
immobilier

Subdivision exploitation

M. Michel CARRIERE

Chef circonscription ROC
Pontoise- Isle Adam

M. Pascal D'ALISE

Adjoint circonscription ROC – Pontoise – Isle
d'Adam

M. Philippe LEFEVRE

Chef circonscription ROC
Venette-Boran

M. Etienne CLERE

Adjoint Secteur ROC Creil-Boran

M. Pascal BONUS

Adjoint Secteur ROC Venette-Sarron

M. Philippe PILLOT

Chef circonscription CLO 1
Sempigny

M. Sylvain GODDERIDGE

Adjoint Secteur

M. Bernard LEBRETON

Chef circonscription RAC

M. Ludovic DEVILLERS

Adjoint Secteur

M. Florian MOUCHART

Chef circonscription
Moislains/Péronne

M. Philippe CONGE

Adjoint secteur

M. Laurent MISZCZAK

Adjoint secteur

M. Philippe KUC

Chef circonscription
Ham/Noyon

M. Jean-Pierre MERCIER

Adjoint secteur

M. Henry GIBOUT

Chef d'Ateliers (Venette, Sempigny
et Vauxrot)

M. Laurent DUFOSSE

Chef d'Atelier (Péronne)

M. Ludovic DUBUQUOY

Adjoint chef d'ateliers

M. Mario ZERLOTTINI

Adjoint chef d'ateliers

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT

Secteur aval chef du centre

M. Pascal GRIMAUULT

Secteur amont chef du centre

UTI YONNE

Secteur médian aval de Gron

M. Bernard ROUARD

Chef d'équipe

Subdivision exploitation

M. Clarence CHAMBAZ

M. Michel BOUNON

M. Daniel DESPONS

Chef d'équipe gestion hydraulique

Chef d'équipe contrôle DPF

Chef d'équipe exploitation et planning

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC

M. Jean-Claude POULET

M. Emmanuel CHOISY

M. Stéphane SARRAZIN

Chef secteur Amont

Adjoint chef centre Mareuil sur Ay

Adjoint chef centre Damery

Adjoint chef centre de Mont-
Saint-Père

M. Franck CHARTIER

Chef secteur Aval

M. Marc BEAURAIN

Adjoint chef centre Vaires

Subdivision maintenance :

M. André COTTE

Adjoint au chef de la subdivision
maintenance pour le secteur aval



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 15 avril 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 23 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er janvier 2015,

- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence LABOUTE, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :Mme Florence DERUMIGNY, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, Secrétaire générale adjointe.

Article 12 :

Cette délégation abroge la délégation de signature du 23 octobre 2014 relative aux ordonnateurs secondaires délégués.

Article 13 :

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE

Chef de la mission « Qualité Sécurité
Management »

Mme Hélène VILLEMANT

Adjointe au chef de la mission « Qualité Sécurité
Management » et conseillère de Gestion
Management

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Fabrice DALY

Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Chef du service études et grands travaux par intérim

Mme Caroline SIMON-PAWLUK

Adjointe au chef de service études et grands travaux
par intérim

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

M. Antoine VALLEE

Adjoint au chef du service domaine

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. François HOUIX

Chef du service promotion du transport fluvial

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Jérôme MEYER

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la
Seine par intérim

M. Rémi CORGET

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine par intérim

UTI SEINE AMONT

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
par intérim

M. Frédéric GRENOT

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim

M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord par intérim

M. Julien LEROY

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire par intérim

M. Jacques CASSARD

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI YONNE

Thierry PEREZ

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne par intérim

M. Jean SERRIER

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne

M. Frédéric FAVEERS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne et chef du bureau des affaires générales

UTI MARNE

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision exploitation et adjointe au chef de l'unité territoriale Marne

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Cécile RAOUX	Chef unité programmation investissement études et méthodes par intérim
Mme Christine RIVOAL	Chef unité études et grands travaux 1 par intérim
M. Jean PLATEAU	Chef unité études et grands travaux 2 par intérim
M. Mathieu BARBOT	Chef unité études et grands travaux 3 par intérim
Mme Morgane WERNERT	Chef unité études et grands travaux 4 par intérim
Mme Delphine ROTH LISBERGER	Chef unité études et grands travaux 5 par intérim
Mme Mathilde LERMINIAUX	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau gestion domaniale
Mme Cyrielle RAUSCH	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX	Chef du bureau promotion du réseau
Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Chef du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Chef du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nadia LAKIC	Chef du bureau des affaires générales par intérim
M. Bertrand BILLET	Adjoint et chargé de missions affaires domaniales
Mme Marlène LEROY	Adjoint et chef de pôle relations contractuelles
M. Olivier SIGAULT	Chef du bureau études et travaux
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance par intérim

Mme Raphaëla RODRIGUES

Adjointe au chef de la subdivision maintenance

M. Laurent NIQUET

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

Mme Soraya OQUAB
intérim

Chef du bureau études techniques par
intérim

M. Mathias RACHET

Chef subdivision exploitation et entretien par
intérim

M. Olivier MONFORT

Adjoint au chef de la subdivision exploitation et
entretien

M. Gilles GUILLERMIN
M. Thierry PICOT
M. Patrick FENOLL

Adjoint au chef maintenance aval
Adjoint au chef maintenance amont
Adjoint au chef pôle ingénierie et marché et chargé
de la gestion hydraulique de la petite Seine

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Chef de la subdivision exploitation
Adjoint au chef de la subdivision exploitation

M. Vincent TRITON
Mme Micheline THURNES

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe au chef du bureau des affaires
générales, chef du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef du bureau domanial et immobilier
Adjointe au chef du bureau domanial et
immobilier

M. François-Xavier PAYER
Mme Mélanie HOUDELETTE

Chef du bureau études et travaux
Adjointe au chef bureau des études et travaux

M. Didier DEBRABANT
M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Philippe MOREL
Mme Geneviève HIMMER

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe au chef de bureau chef du pôle
ressources humaines

Mme Sylvie DELBASSE

Chef du bureau programmation prévention et
patrimoine

M. Arnaud DEVEYER

Adjoint au chef de subdivision exploitation

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef de la subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISSIS

Chef du bureau études et travaux par intérim
Adjoint au chef de bureau

UTI LOIRE

Johnny GONCALVES

Chef du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

UTI YONNE

M. Julien ARCHAMBAULT

Adjoint au chef de bureau et chargé d'études et
chef HS

M. Mickaël DA SILVA SANTOS

Adjoint au chef de subdivision maintenance (Atelier
de Saint-Martin)

M. Benoît AUBLET

Adjoint au chef de subdivision maintenance (Atelier
Joigny)

M. Marc DUPLANT

Adjoint au chef de la subdivision exploitation
Yonne Aval

M. Serge BAILLAT

Adjoint au chef de la subdivision exploitation
Yonne-Amont par intérim

UTI MARNE

M. Thierry GIVRY

Adjoint au chef de bureau chargé d'hygiène,
sécurité et de prévention

M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance

M. Frédéric SANNIE

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

ANNEXE III

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Robert MICHEL	Chef de la logistique et immobilier
M. Dominique DRON	Chef du budget et moyen généraux

Subdivision maintenance :

M. Denis TONDU	Chef des interventions et moyens spécifiques
M. Philippe GRU	Chef automatisme au sein du pôle Ingénierie Méthode
M. François DROIN	Chef de la maintenance générale

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Denis SIBÉRIL	Chef du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Chef du pôle gestion du domaine public
M. Pascal GRÉGOIRE réserve du bon intitulé)	Chargé de mission Sécurité Prévention (sous

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Fabienne NANTEUIL	Chef des moyens fluviaux et roulants
Mme Rachel BAUMGARTNER M. Steve PONTIEUX	Chef secteur haute Seine aval Adjoint au chef secteur haute Seine aval
M. Jean-Louis GUILHAS M. Reynoird LORDELOT M. Pascal MAGNEN M. Dominique NOLIN M. Dominique PIESSE Mme Christine JAMOT	Chef secteur haute Seine amont Adjoint au chef secteur haute Seine amont Adjoint au chef secteur haute Seine-Amont Chef secteur petite Seine Adjoint entretien chef secteur Adjointe exploitation Secteur petite Seine

Subdivision Maintenance

M. Benoît BOURSE	Chef centre de maintenance aval
M. Oswald DECLOMESNIL	Chef centre de maintenance amont
M. Hervé DESHOULLIERE	Chef P3M

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY	Chef du pôle automatisme
M. Jean Marc BELLONE	Chef du pôle Hydraulique industrielle
M. Francis LEAUTE	Chef des ateliers et moyens sud
M. Jean-Luc TELLIEZ	Adjoint au chef des ateliers nord

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO	Secteur COA chef entretien et exploitation
M. Bruno LEFRANC	Adjoint et chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
Xavier FRANÇOIS	Adjoint et chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Philippe DEWULF	Secteur Saint-Quentin et passage spécial Riqueval chef entretien et exploitation
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de secteur
M. Jean-Marc LAVALLARD	Secteur Fargniers chef entretien et exploitation
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au chef de secteur chef équipe entretien
Mme Jezabel RIFAUT	Chef circonscription Hannapes
M. Laurent DAMPEYROU	Secteur Reims chef entretien et exploitation
M. Didier ELOY	Chef de la circonscription de Reims Loivre
M. Stéphane SAVOIE	Chef du PCC de Mont de Billy
M. Patrice HANNEQUIN	Chef de la circonscription de Beaumont/Vesle
M. Mickaël DANA	Chef de la circonscription de Condé
M. Thierry RIVIER	Secteur chalons chef entretien et exploitation
M. Pascal DEBOSSU	Chef de la circonscription de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef de la circonscription de Chalons
M. Christophe TRUCHON	Chef du PC de Chalons
Mme Angélique GADOUIN	Secteur rethel chef entretien et maintenance
M. Etienne MARTINET	Secteur bourg et comin chef entretien et maintenance

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Chef du pôle domaine et immobilier

Subdivision exploitation

M. Michel CARRIERE

Chef circonscription ROC Pontoise- Isle Adam

M. Pascal D'ALISE

Adjoint au chef de circonscription ROC – Pontoise –
Isle d'Adam

M. Philippe LEFEVRE

Chef circonscription ROC Venette-Boran

M. Etienne CLERE

Adjoint Secteur ROC Creil-Boran

M. Pascal BONUS

Adjoint Secteur ROC Venette-Sarron

M. Philippe PILLOT

Chef circonscription CLO 1 Sempigny

M. Sylvain GODDERIDGE

Adjoint Secteur

M. Bernard LEBRETON

Chef circonscription RAC

M. Ludovic DEVILLERS

Adjoint Secteur

M. Florian MOUCHART

Chef circonscription Moislains/Péronne

M. Philippe CONGE

Adjoint secteur

M. Laurent MISZCZAK

Adjoint secteur

M. Philippe KUC

Chef circonscription Ham/Noyon

M. Jean-Pierre MERCIER

Adjoint secteur

M. Henry GIBOUT

Chef d'Ateliers (Venette, Sempigny et Vauxrot)

M. Laurent DUFOSSE

Chef d'Atelier (Péronne)

M. Ludovic DUBUQUOY

Adjoint chef d'ateliers

M. Mario ZERLOTTINI

Adjoint chef d'ateliers

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT

Secteur aval chef du centre

M. Pascal GRIMAUULT

Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC

Chef secteur Amont

M. Jean-Claude POULET

Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint au chef centre Damery

M. Stéphane SARRAZIN

Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père

M. Franck CHARTIER

Chef secteur Aval

M. Marc BEAURAIN

Adjoint au chef centre Vaires



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R.4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 15 avril 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 23 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er janvier 2015,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint,
- M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 2 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;

- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 5 :

La présente délégation abroge la délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur en date du 23 octobre 2014.

Article 6 :

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE

Chef de la mission « Qualité Sécurité
Management »

Mme Hélène VILLEMANT

Adjointe au chef de la mission « Qualité Sécurité
Management » et conseillère de Gestion
Management

SECRETARIAT GENERAL

M. Thierry DURIEUX

Secrétaire général

Mme Florence DERUMIGNY

Secrétaire générale adjointe

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Fabrice DALY

Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Chef du service études et grands travaux par intérim

Mme Caroline SIMON-PAWLUK

Adjointe au chef de service études et grands travaux
par intérim

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

M. Antoine VALLEE

Adjoint au chef du service domaine

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. François HOUIX

Chef du service promotion du transport fluvial

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Jérôme MEYER

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la
Seine par intérim

M. Rémi CORGET

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine par intérim

UTI SEINE AMONT

M. Frédéric ARNOLD	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont par intérim
M. Frédéric GRENOT	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont par intérim

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Michel GOMMEAUX	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim
M. Olivier CROS	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord par intérim
M. Julien LEROY	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire par intérim
M. Jacques CASSARD	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire par intérim

UTI YONNE

Thierry PEREZ	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne par intérim
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef d'unité territorial d'itinéraire Yonne

UTI MARNE

Mme Virginie HONNONS	Chef de la subdivision exploitation et adjointe au chef de l'unité territoriale Marne
----------------------	---

M. Jean PLATEAU	Chef unité études et grands travaux 2 par intérim
M. Mathieu BARBOT	Chef unité études et grands travaux 3 par intérim
Mme Morgane WERNERT	Chef unité études et grands travaux 4 par intérim
Mme Delphine ROTH LISBERGER	Chef unité études et grands travaux 5 par intérim
Mme Mathilde LERMINIAUX	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau gestion domaniale
Mme Cyrielle RAUSCH	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX	Chef du bureau promotion du réseau
Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Chef du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Chef du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nadia LAKIC	Chef du bureau des affaires générales par intérim
M. Bertrand BILLET	Adjoint et chargé de missions affaires domaniales
Mme Marlène LEROY	Adjoint et chef de pôle relations contractuelles
M. Olivier SIGAULT	Chef du bureau études et travaux
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance par intérim
Mme Raphaëla RODRIGUES	Adjointe au chef de la subdivision maintenance
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision

UTI SEINE AMONT

Mme Soraya OQUAB	Chef du bureau études techniques par intérim
M. Mathias RACHET	Chef subdivision exploitation et entretien par intérim
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au chef maintenance aval
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef maintenance amont
M. Patrick FENOLL	Adjoint au chef pôle ingénierie et marché et chargé de la gestion hydraulique de la petite Seine

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH	Chef de la subdivision exploitation
M. Michel CARDOT	Adjoint au chef de la subdivision exploitation
M. Vincent TRITON	Chef du bureau des affaires générales
Mme Micheline THURNES	Adjointe au chef du bureau des affaires générales, chef du pôle ressources humaines
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier
Mme Marie-Thérèse VERON	Adjointe au chef du bureau domanial et immobilier
M. François-Xavier PAYER	Chef du bureau études et travaux
Mme Mélanie HOUDELETTE	Adjointe au chef du bureau des études et travaux
M. Didier DEBRABANT	Chef de la subdivision maintenance
M. Arnaud VOIRET	Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Philippe MOREL	Chef du bureau des affaires générales
Mme Geneviève HIMMER	Adjointe chef de bureau chef du pôle ressources humaines
Mme Sylvie DELBASSE	Chef du bureau programmation prévention et patrimoine
M. Arnaud DEVEYER	Adjoint au chef de subdivision exploitation
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef subdivision maintenance
Mme Brigitte BOYER	Chef du bureau études et travaux
M. Yannick LAISSIS	Adjoint au chef de bureau

UTI LOIRE

Johnny GONCALVES

Chef du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention

UTI YONNE

M. ARCHAMBAULT

Chef de subdivision maintenance

M. Mickaël DA SILVA SANTOS

Adjoint au chef de subdivision (Atelier de Saint-Martin)

M. Benoît AUBLET

Adjoint au chef de subdivision (Atelier Joigny)

M. Marc DUPLANT

Adjoint au chef subdivision exploitation
Yonne Aval

M. Serge BAILLAT

Adjoint au chef subdivision exploitation
Yonne

UTI MARNE

M. Thierry GIVRY

Adjoint au chef de bureau chargé d'hygiène, sécurité et de prévention

M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance

M. Frédéric SANNIE

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

ANNEXE III

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Robert MICHEL	Chef de la logistique et immobilier
M. Dominique DRON	Chef du budget et moyen généraux

Subdivision maintenance :

M. Denis TONDU	Chef des interventions et moyens spécifiques
M. Philippe GRU	Chef automatisme au sein du pôle Ingénierie Méthode
M. François DROIN	Chef de la maintenance générale

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Denis SIBÉRIL	Chef du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Chef du pôle gestion du domaine public
M. Pascal GRÉGOIRE réserve du bon intitulé)	Chargé de mission Sécurité Prévention (sous

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Fabienne NANTEUIL	Chef des moyens fluviaux et roulants
Mme Rachel BAUMGARTNER M. Steve PONTIEUX	Chef secteur haute Seine aval Adjoint au chef secteur haute Seine aval
M. Jean-Louis GUILHAS M. Reynoird LORDELOT M. Pascal MAGNEN M. Dominique NOLIN M. Dominique PIESSE Mme Christine JAMOT	Chef secteur haute Seine amont Adjoint au chef secteur haute Seine amont Adjoint au chef secteur haute Seine-Amont Chef secteur petite Seine Adjoint entretien chef secteur Adjointe exploitation Secteur petite Seine

Subdivision Maintenance

M. Benoît BOURSE	Chef centre de maintenance aval
M. Oswald DECLOMESNIL	Chef centre de maintenance amont
M. Hervé DESHOULLIERE	Chef P3M

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY	Chef du pôle automatisme
M. Jean Marc BELLONE	Chef du pôle Hydraulique industrielle
M. Francis LEAUTE	Chef des ateliers et moyens sud
M. Jean-Luc TELLIEZ	Adjoint au chef des ateliers nord

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO	Secteur COA chef entretien et exploitation
M. Bruno LEFRANC	Adjoint et chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
Xavier FRANÇOIS	Adjoint et chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Philippe DEWULF	Secteur Saint-Quentin et passage spécial Riqueval chef entretien et exploitation
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de secteur
M. Jean-Marc LAVALLARD	Secteur Fargniers chef entretien et exploitation
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au chef de secteur chef équipe entretien
Mme Jezabel RIFAUT	Chef circonscription Hannapes
M. Laurent DAMPEYROU	Secteur Reims chef entretien et exploitation
M. Didier ELOY	Chef de la circonscription de Reims Loivre
M. Stéphane SAVOIE	Chef du PCC de Mont de Billy
M. Patrice HANNEQUIN	Chef de la circonscription de Beaumont/Vesle
M. Mickaël DANA	Chef de la circonscription de Condé
M. Thierry RIVIER	Secteur chalons chef entretien et exploitation
M. Pascal DEBOSSU	Chef de la circonscription de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef de la circonscription de Chalons
M. Christophe TRUCHON	Chef du PC de Chalons
Mme Angélique GADOUIN	Secteur rethel chef entretien et maintenance
M. Etienne MARTINET	Secteur bourg et comin chef entretien et maintenance

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Chef du pôle domaine et immobilier

Subdivision exploitation

M. Michel CARRIERE

M. Pascal D'ALISE

Chef circonscription ROC Pontoise- Isle Adam

Adjoint au chef de circonscription ROC – Pontoise –
Isle d'Adam

M. Philippe LEFEVRE

M. Etienne CLERE

M. Pascal BONUS

Chef circonscription ROC Venette-Boran

Adjoint Secteur ROC Creil-Boran

Adjoint Secteur ROC Venette-Sarron

M. Philippe PILLOT

M. Sylvain GODDERIDGE

Chef circonscription CLO 1 Sempigny

Adjoint Secteur

M. Bernard LEBRETON

M. Ludovic DEVILLERS

Chef circonscription RAC

Adjoint Secteur

M. Florian MOUCHART

M. Philippe CONGE

M. Laurent MISZCZAK

Chef circonscription Moislains/Péronne

Adjoint secteur

Adjoint secteur

M. Philippe KUC

M. Jean-Pierre MERCIER

Chef circonscription Ham/Noyon

Adjoint secteur

M. Henry GIBOUT

M. Laurent DUFOSSE

M. Ludovic DUBUQUOY

M. Mario ZERLOTTINI

Chef d'Ateliers (Venette, Sempigny et Vauxrot)

Chef d'Atelier (Péronne)

Adjoint chef d'ateliers

Adjoint chef d'ateliers

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT

M. Pascal GRIMAUULT

Secteur aval chef du centre

Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC

M. Jean-Claude POULET

M. Emmanuel CHOISY

M. Stéphane SARRAZIN

Chef secteur Amont

Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay

Adjoint au chef centre Damery

Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père

M. Franck CHARTIER

M. Marc BEAURAIN

Chef secteur Aval

Adjoint au chef centre Vaires



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment ses articles R.4241-68 à R.4241-70 et R.4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 23 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er janvier 2015,

DECIDE :

Article 1 :

Délégation est donnée :

- à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint ;
- à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint ;
- aux chefs d'unités mentionnés en annexe.

à l'effet de signer les autorisations de circulation sur les digues et les chemins de halage dans la limite de leur ressort territorial.

Article 2 :

La décision du 23 octobre 2014 portant délégation de signature (autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage) est abrogée.

Article 3 :

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015..

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont par intérim

M. Frédéric GRENOT
Seine-

Adjoint au Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Amont par intérim et chef du bureau des affaires générales et domaniales

UTI YONNE

M. Thierry PEREZ

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne par intérim

M. Frédéric FAVEERS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne et chef du bureau des affaires générales

UTI MARNE

Mme Virginie HONNONS

Ajointe au chef de l'Unité Territoriale Marne

M. Thierry GIVRY

Adjoint au chef du bureau des affaires générales et domaniales

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim

M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

Mme Marie-Thérèse VERON

Adjointe au chef du bureau domanial et immobilier

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord par intérim
M. Julien LEROY	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
M. Philippe MOREL	Chef du bureau des affaires générales
Mme Carine POLY	Chef du Pôle Domaine et Immobilier

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire par intérim
M. Jacques CASSARD	Chef du pôle Affaires générales

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Jérôme MEYER	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine par intérim
M. Rémy CORGET	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et chef de la subdivision action territoriale par intérim
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision action territoriale



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 4312-17 et R. 4313-14 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 15 avril 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 23 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er janvier 2015,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, et à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance,,

M. Frédéric ARNOLD	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont par intérim
M. Frédéric GRENOT	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont par intérim
M. Thierry PEREZ	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne par intérim
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
Mme Virginie HONNONS	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

M. Michel GOMMEAUX	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim
M. Olivier CROS	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes par intérim
M. Eric VACHET	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord par intérim
M. Julien LEROY	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
M. Nicolas PICHON	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire par intérim
M. Jacques CASSARD	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
M. Jérôme MEYER	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de Seine par intérim
M. Rémi CORGET	Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et chef de la subdivision action territoriale par intérim

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance,.

Mme. Sandrine MICHOT	Chef du pôle gestion du domaine public de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
M. Thierry GIVRY	Adjoint au chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
Mme. Marie-Thérèse VERON	Adjointe au chef du bureau domaniale et immobilier de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
Mme. Carine POLY	Chef du Pôle Domaine et Immobilier de l'Unité territoriale Seine-Nord
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine, chargé de missions Affaires domaniales
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision action territoriale de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis.

M. Claude DENET	Chef du service domaine
M. Antoine VALLEE	Adjoint au chef du service domaine

Article 5:

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et dans la limite de leurs attributions, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis.

Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau gestion domaniale
Mme Cyrielle RAUSCH	Chef du bureau des bateaux stationnaires

Article 6:

Cette délégation abroge la décision de délégation en matière de convention d'occupation et d'usage temporaire du 23 octobre 2014.

Article 7:

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

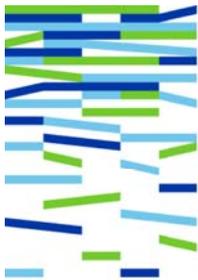
Signé

Alain MONTEIL

Direction Territoriale
de Strasbourg

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

Le Directeur Territorial de Voies navigables de France à Strasbourg,



Vu le Code des Transports ;

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°2013-122 du 6 février 2013 modifiant le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat et du corps des dessinateurs (service équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoir en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu la délibération du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au Directeur Général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de signature à M. Guy ROUAS, Directeur Territorial de Strasbourg en matière de ressources humaines ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoir du Directeur Général de Voies navigables de France aux Directeurs Territoriaux de Voies navigables de France ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à **M. Emmanuel LAGRANDEUR**, Secrétaire Général, à l'effet de :

- prendre tous actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les états de frais correspondants, les ordres de missions en dehors du territoire national ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicules de service ;
- prendre les décisions de maintien dans l'emploi en cas de mouvement de grève ;
- prendre les décisions d'intérim ;
- prendre l'ensemble des décisions et actes de gestion courants, notamment les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, et à l'exclusion des actes relevant de la délégation de signature, concernant les personnels ci-dessous :

a : personnels mentionnés au 1° de l'article 4312-3-1 du Code des Transports dans les conditions et limites des délégations de pouvoir accordées au directeur général par arrêté ministériel du 28 décembre 2012 et par arrêtés ministériels des 2 janvier 2013 susvisés ;

b : personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat conformément à l'article 5 du décret du 27 décembre 2012 susvisé ;

c : ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées des bases aériennes de l'Etat conformément au décret du 6 février 2013 susvisé (art L 4312-3-1-2 Code des Transports) ;

d : agents non titulaires et contractuels de droit public (art L 4312-3-1-3 du Code des Transports) ;

e : salariés régis par le code du travail (art L 4312-3-1-4 du Code des Transports) dont les personnes liées par des contrats à durée déterminée.

Article 2 :

Dans la limite de leurs attributions et compétences délégation de signature est donnée aux responsables d'Arrondissements désignés ci-après :

- **M. Bruno DUFOR**, Directeur Territorial Adjoint ;
- **M. Gilles ESBELIN**, Directeur Territorial Adjoint et chef du Service Itinéraires Régionaux et Maintenance ;
- **Mme Sylvie VALENTIN**, chef du Service Rhin et Risques / Eau / Environnement ;

à l'effet de:

- prendre tous actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les états de frais correspondants, les autorisations d'utilisation de véhicules de service et à l'exception des ordres de missions en dehors du territoire national ;
- prendre l'ensemble des décisions et actes de gestion courants, notamment les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, et à l'exclusion des actes relevant de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de signature à M. Guy ROUAS, Directeur Territorial de Strasbourg, en matière de Ressources Humaines, concernant les personnels indiqués à l'article 1 et relevant de leurs services respectifs.

Article 3 :

Dans la limite de leurs attributions et compétences délégation de signature est donnée aux chefs d'Unité territoriale/Parc désignés ci-après :

- **M. François DIDIOT**, chef de l'Unité Territoriale Canal de la Sarre, et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. François DIDIOT, à **M. Roland GREBIL**, adjoint ;

- **M. Bernard SINGER**, chef de l'Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard SINGER, à **M. Didier WAECKEL** ou **Mme Michelle BECK**, adjoints ;

- **M. Jérémie LEYMARIE**, chef de l'Unité Territoriale Centre Alsace, et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérémie LEYMARIE, à **M. Denis HIRSCHFELL** ou **M. Stéphane GUIDAT**, adjoints ;

- **M. Dominique LAROSE**, chef de l'Unité Exploitation Maintenance Rhin, et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique LAROSE, à **M. Eric BOUQUIER**, adjoint Environnement / DPF (Unité Rhin) ou à **M. Patrick WEBER**, adjoint Travaux / Maintenance (Unité Territoriale Rhin) ;

- **M. Patrick PARAGE**, chef de l'Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud, et, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick PARAGE, à **Mme Mireille BIEHLER**, adjointe au chef de l'Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud ;

- **M. Robert SCHNEIDER**, chef du Parc de Strasbourg (Division Maintenance) ;

- **M. Jean-Pierre SCHUCK**, chef du Parc de Mulhouse (Division Maintenance) ;

à l'effet de signer les états de frais correspondants aux déplacements professionnels de leurs agents placés sous leur autorité.

Article 4 :

Dans la limite de leurs attributions et compétences délégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après :

Direction:

- **M. Gilles ESBELIN**, Directeur Territorial Adjoint et responsable Itinéraires Régionaux et Maintenance ;

- **M. Bruno DUFOUR**, Directeur Territorial Adjoint ;

- **M. Jean-Laurent KISTLER**, responsable Développement ;

- **Mme Olivia RENARD**, responsable Pilotage Exploitation ;

- **Mme Laurence COLAS**, responsable Système d'Informations ;

- **M. Alain GLASER**, chef de la cellule Géomatique ;

Itinéraires Régionaux et Maintenance :

Division Maintenance :

- **Mme Florence VALLOT**, chef de la Division Maintenance ;

- **M. Robert SCHNEIDER**, chef du Parc de Strasbourg ;

- **M. Jean-Pierre SCHUCK**, chef du Parc de Mulhouse ;

- **Mme Martine BERNARD**, chef de la Cellule Appui et Méthode de Maintenance ;

Administration :

- **Mme Patricia FROGER**, responsable du bureau Administration ;

- **M. Jean-Marc RUL**, responsable du pôle Administration Strasbourg ;

- **Mme Karine PINEL**, responsable du pôle Administration Mulhouse ;

Maîtrise d'ouvrage :

- **M. Olivier CHRISTOPHE**, chef de cellule Maîtrise d'Ouvrage ;
- **M. Vincent DUVAL**, adjoint au chef de cellule Maîtrise d'Ouvrage (Pôle Strasbourg) ;
- **M. Claude HUARD**, chargé opérations (Pôle Mulhouse) ;

Unité Territoriale Canal de la Sarre :

- **M. François DIDOT**, chef de l'Unité Territoriale Canal de la Sarre ;
- **M. Roland GREBIL**, adjoint au chef de l'Unité Territoriale Canal de la Sarre ;

Unité Territoriale Centre Alsace :

- **M. Jérémie LEYMARIE**, chef de l'Unité Territoriale Centre Alsace ;
- **M. Denis HIRSCHFELL**, adjoint au chef de l'Unité Territoriale Centre Alsace ;
- **M. Stéphane GUIDAT**, adjoint au chef de l'Unité Territoriale Centre Alsace ;

Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin :

- **M. Bernard SINGER**, chef de l'Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin ;
- **M. Didier WAECKEL**, adjoint au chef de l'Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin ;
- **Mme Michelle BECK**, adjointe au chef de l'Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin ;

Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud :

- **M. Patrick PARAGE**, chef de l'Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud ;
- **Mme Mireille BIEHLER**, adjointe au chef de l'Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud ;

Rhin Risques Eau Environnement :

- **Mme Sylvie VALENTIN**, responsable Rhin et Risques / Eau / Environnement ;
- **M. Jean-Paul SPITZER**, responsable du bureau Administration ;
- **Mme Olivia SCHILT**, chef de la cellule Eau, Environnement, Gestion de crise ;

Unité Territoriale Rhin :

- **M. Eric SCHMITT**, chef de l'Unité Territoriale Rhin ;
- **M. Dominique LAROSE**, chef Exploitation Maintenance Rhin ;
- **M. Eric BOUQUIER**, adjoint Environnement / DPF (Unité Rhin) ;
- **M. Patrick WEBER**, adjoint Travaux / Maintenance (Unité Rhin) ;
- **M. Vincent SPEISSER**, chef du Bureau Maîtrise d'Ouvrage Rhin 1 ;
- **M. Marc LEBEAU**, chef du Bureau Maîtrise d'Ouvrage Rhin 2 ;

Secrétariat Général :

- **M. Emmanuel LAGRANDEUR**, Secrétaire Général ;
- **M. Jean-Luc FONTAINE**, Secrétaire Général Adjoint et responsable Bâtiments-Domaine ;
- **Mme Nathalie MUSSARD**, responsable Ressources Humaines ;
- **M. Gilles STEYERT**, responsable Affaires Juridiques ;
- **Mme Isabelle DUNIS**, responsable Commande Publique, Programmation, Comptabilité ;
- **Mme Marine REY**, responsable Comptabilité
- **Mme Dominique MAILLE-ZERLAUD**, responsable Informatique ;
- **Mme Simone HUSS**, responsable Communication, Logistique ;

à l'effet de prendre l'ensemble des décisions et actes de gestion courants, notamment les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, et à l'exclusion des actes relevant de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de signature en matière de Ressources Humaines, concernant les personnels indiqués à l'article 1 et relevant de leur cellule, bureau et parc respectif.

Article 5 :

Dans la limite de leurs attributions et compétences délégation de signature est donnée aux cadres d'astreinte désignés ci-après :

**M. LAGRANDEUR Emmanuel ;
Mme DUNIS Isabelle ;
Mme HUSS Simone ;
Mme MUSSARD Nathalie ;
M. STEYERT Gilles ;
M. FONTAINE Jean-Luc ;
Mme VALENTIN Sylvie ;
M. SCHMITT Eric ;
Mme SCHILT Olivia ;
M. LEBEAU Marc ;
M. SPEISSER Vincent ;
M. DUFOUR Bruno ;
M. LEYMARIE Jérémie ;
M. DIDOT François ;
M. SINGER Bernard ;
Mme RENARD Olivia ;
M. ESBELIN Gilles ;
M. PARAGE Patrick ;
M. LAROSE Dominique ;
Mme VALLOT Florence ;
M. CHRISTOPHE Olivier ;**

à l'effet de prendre les décisions de maintien dans l'emploi en cas de mouvement de grève.

Article 6 :

La délégation de signature du 26 septembre 2014 est abrogée.

Article 7 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel des actes de Voies navigables de France.

Le Directeur Territorial,

Signé

Guy ROUAS

Direction Territoriale
de Strasbourg

**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
POUR LA PASSATION DE MARCHES
ET EN MATIERE D'OCCUPATION TEMPORAIRE
ET D'USAGE TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**



Le Directeur Territorial de Voies navigables de France à Strasbourg,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le Code des Transports ;

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoir au Directeur Général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du Directeur Général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoir du Directeur Général de Voies navigables de France aux Directeurs Territoriaux de Voies navigables de France ;

DECIDE

Article 1^{er} :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy ROUAS, Directeur Territorial, délégation de signature est donnée à **M. Emmanuel LAGRANDEUR**, Secrétaire Général, à l'effet de prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion et relatifs à l'exécution des marchés pour tout marché d'un montant compris entre 90 000 euros H.T. et 6 000 000 euros H.T.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- **M. Emmanuel LAGRANDEUR**, Secrétaire Général,
- **M. Bruno DUFOR**, Directeur Territorial Adjoint,

- **M. Gilles ESBELIN**, Directeur Territorial Adjoint et chef du Service Itinéraires Régionaux et Maintenance,

- **Mme Sylvie VALENTIN**, chef du Service Rhin et Risques / Eau / Environnement,

- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion et conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, qui comporte ou non un acte d'engagement et dont le montant est inférieur à 90 000 euros H.T ;
- signer les actes préparatoires à la conclusion de tout marché dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 euros H.T, tels que ci-dessous limitativement énumérés :
 - les demandes de pièces complémentaires aux dossiers de candidature,
 - les demandes de certificats mentionnés à l'article 53 du code des marchés publics,
 - les demandes de précisions ou compléments sur la teneur des offres,
 - les courriers relatifs à une mise au point des composantes du marché passé par appel d'offres ouverts,
 - les courriers de consultation des candidats retenus dans l'appel d'offres restreint.
- prendre les actes ou décisions relatifs à l'exécution de tout marché jusqu'à 90 000 euros H.T. ;
- prendre les actes ou décisions relatifs à l'exécution de tout marché supérieur à 90 000 euros H.T., tels que ci-dessous limitativement énumérés :
 - les ordres de service,
 - les états d'acompte,
 - les certificats d'exécution de la dépense,
 - les opérations préalables à la réception (OPR).

Lorsque MM. LAGRANDEUR, DUFOUR, ESBELIN ou Mme VALENTIN assurent l'intérim d'un service, ils exercent les délégations détenues par son titulaire.

Article 3 :

Dans le cadre de leurs attributions et compétences délégation de signature est donnée aux responsables ci-après :

- **M. Eric SCHMITT**, chef de l'Unité Territoriale Rhin,

- **M. Dominique LAROSE**, chef Exploitation Maintenance Rhin,

- **Mme Florence VALLOT**, chef de la division Maintenance,

- **M. Robert SCHNEIDER**, chef du Parc de Strasbourg (Division Maintenance),

- **M. Jean-Pierre SCHUCK**, chef du Parc de Mulhouse (Division Maintenance),

- **M. Bernard SINGER**, chef de l'Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin,

- **M. Jérémie LEYMARIE**, chef de l'Unité Territoriale Centre Alsace,

- **M. Patrick PARAGE**, chef de l'Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud,

- **M. François DIDOT**, chef de l'Unité Territoriale Canal de la Sarre,

à l'effet de:

- signer les états d'acompte des marchés quel que soit le montant du marché en question,
- signer tout bon ou lettre de commande ou acte d'engagement de tout marché passé en procédure adaptée et dont le montant est inférieur à 50 000 euros H.T,
- signer les certificats d'exécution des dépenses.

Lorsque l'un des responsables susmentionnés assure l'intérim d'une autre entité, il exerce les délégations détenues par son titulaire.

Lorsque les agents dont les noms suivent assurent l'intérim de leur responsable hiérarchique, ils exercent les délégations détenues par leur titulaire :

- M. Roland GREBIL, adjoint au chef de l'Unité Territoriale Canal de la Sarre,
- M. Didier WAECKEL et Mme Michelle BECK, adjoints au chef de l'Unité Territoriale Canal de la Marne au Rhin,
- M. Denis HIRSCHFELL ou M. Stéphane GUIDAT, adjoints au chef de l'Unité Territoriale Centre Alsace,
- M. Patrick WEBER, adjoint Travaux / Maintenance (Unité Territoriale Rhin),
- M. Eric BOUQUIER, adjoint Environnement / DPF (Unité Territoriale Rhin),
- Mme Mireille BIEHLER, adjointe au chef de l'Unité Territoriale Canal du Rhône au Rhin Branche Sud,

Délégation de signature est donnée à Mme Martine BERNARD, chef de la cellule Appui et Méthode Maintenance, pour exercer les délégations détenues par M. Jean-Pierre SCHUCK et de Robert SCHNEIDER, en cas d'intérim.

Article 4:

Dans le cadre de leurs attributions et compétences délégation de signature est donnée aux chefs d'unités comptables et aux personnes désignées ci-après :

NR1 : Secrétariat général,

- **Mme DUNIS Isabelle**, chef de l'unité comptable n°103 «Dépenses Centralisées»,
- **Mme MUSSARD Nathalie**, unité comptable n°103, au titre des «Ressources Humaines»,
- **Mme HUSS Simone**, unité comptable n°103, au titre de «Communication / Logistique»,
- **M. STEYERT Gilles**, unité comptable n°103, au titre des «Affaires Juridiques»,
- **M. KISTLER Jean-Laurent**, unité comptable n°103, au titre de la «Mission Prospective»,
- **M. FONTAINE Jean-Luc**, unité comptable n°103, au titre des «Bâtiments / Domaine»,
- **Mme MAILLE-ZERLAUDT Dominique**, unité comptable n°103, au titre de «Informatique»,

NR2: S2R2E,

- **M. SPITZER Jean-Paul**, chef de l'unité comptable n°332 « Risques Eau Environnement »,
- **M. SCHMITT Eric**, chef de l'unité comptable n°445 « UT Rhin »,
- **M. LAROSE Dominique**, unité comptable n°445 « UT Rhin », au titre de l'Unité Exploitation Maintenance,

NR3 : SIRM,

- **M. SCHUCK Jean-Pierre**, chef de l'unité comptable n°443 « Parc de Mulhouse »,
- **M. SCHNEIDER Robert**, chef de l'unité comptable n°226 « Parc de Strasbourg »,
- **M. DIDIOT François**, chef de l'unité comptable n°222 « UT Canal de la Sarre »,
- **M. SINGER Bernard**, chef de l'unité comptable n°224 « UT Canal de la Marne au Rhin »,
- **M. LEYMARIE Jérémie**, chef de l'unité comptable n°225 « UT Centre Alsace »,
- **M. PARAGE Patrick**, chef de l'unité comptable n°442 « UT Canal Rhône Rhin Branche Sud »,
- **Mme FROGER Patricia**, chef de l'unité comptable n°446 « Fonctionnement »,
- **Mme BERNARD Martine**, chef de l'unité comptable n°447 « Appui Maintenance »,

à l'effet de:

- signer les états d'acompte des marchés quel que soit le montant du marché en question ;
- signer tout bon ou lettre de commande ou acte d'engagement de tout marché passé en procédure adaptée et dont le montant est inférieur à 50 000 euros H.T ;
- signer les certificats d'exécution des dépenses.

Lorsque le chef d'une unité comptable assure l'intérim d'une autre unité comptable, il exerce les délégations détenues par son titulaire.

Lorsque les agents dont les noms suivent assurent l'intérim d'un chef d'unité, ils exercent les délégations détenues par leur titulaire :

NR2: S2R2E,

- **M. SPITZER Jean-Paul**, chef de l'unité comptable n°332 « Risques / Eau / Environnement » ;
- **M. SCHMITT Eric**, chef de l'unité comptable n°445 « UT Rhin » ;
- **M. LAROSE Dominique**, chef de l'unité Exploitation Maintenance du Rhin.

NR3 : SIRM,

- **M. SCHUCK Jean-Pierre**, chef de l'unité comptable n°443 « Parc de Mulhouse » ;
- **M. SCHNEIDER Robert**, chef de l'unité comptable n°226 « Parc de Strasbourg » ;
- **M. DIDIOT François**, chef de l'unité comptable n°222 « UT Canal de la Sarre » ;
- **M. SINGER Bernard**, chef de l'unité comptable n°224 « UT Canal de la Marne au Rhin » ;
- **M. LEYMARIE Jérémie**, chef de l'unité comptable n°225 « UT Centre Alsace » ;
- **M. PARAGE Patrick**, chef de l'unité comptable n°442 « UT Canal Rhône Rhin Branche Sud » ;
- **Mme FROGER Patricia**, chef de l'unité comptable n°446 « Fonctionnement » ;
- **Mme BERNARD Martine**, chef de l'unité comptable n°447 « Appui Maintenance ».

Article 5 :

Les chefs d'Unité Territoriale et de cellules auront la faculté d'autoriser certains de leurs collaborateurs, préalablement agréés par le Directeur Territorial, à signer les bons de commande dans la limite de 5000 euros H.T. dans le carnet de bons de commande mis sous leur contrôle et leur responsabilité.

Article 6 :

Tout signataire d'un marché tel que prévu dans la présente délégation, ne pourra être également le signataire de l'acte d'ordonnancement du même marché signé par lui au titre du contrôle interne comptable.

Article 7 :

Délégation de signature est donnée à :

- **M. Emmanuel LAGRANDEUR**, Secrétaire Général,

à l'effet de prendre tout acte ou décision relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 8 :

Dans le cadre de leurs attributions et de leurs compétences, délégation de signature est donnée à :

- **M. Jean-Luc FONTAINE**, Secrétaire Général Adjoint et responsable Bâtiments / Domaine,

- **Mme Céline GINGLINGER**, responsable Domaine,

à l'effet de prendre tout acte ou décision relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, et dont le montant de la redevance d'occupation n'excède pas 10 000 euros H.T. annuel.

Article 9 :

Dans le cadre de leurs attributions et compétences, délégation de signature est donnée aux Chefs de service ci-après :

- **M. Gilles ESBELIN**, Directeur Territorial Adjoint et chef du Service Itinéraires Régionaux et Maintenance,

- **Mme Sylvie VALENTIN**, chef du Service Rhin et Risques / Eau / Environnement,

à l'effet de conclure toute convention de superposition d'affectation du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France.

Article 10:

Dans le cadre de leurs attributions et compétences, délégation de signature est donnée aux chefs de Service ci-après :

- **M. Gilles ESBELIN**, Directeur Territorial Adjoint et chef du Service Itinéraires Régionaux et Maintenance,

- **Mme Sylvie VALENTIN**, chef du Service Rhin et Risques / Eau / Environnement,

à l'effet de signer les autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France, sur proposition des chefs des Unités Territoriales.

Article 11:

La décision du 10 avril 2014 est abrogée.

Article 12 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel des actes de Voies navigables de France.

Le Directeur Territorial ,

Signé

Guy ROUAS

Direction Territoriale
de Strasbourg

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE POUR LA COMPETENCE D'ORDONNATEUR SECONDAIRE

Le Directeur Territorial de Voies navigables de France à Strasbourg,

Vu le Code des Transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n°2012-722 du 9 Mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 Décembre 2012 du Directeur Général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 22 Mars 2013 du Directeur Général de Voies navigables de France modifiant la décision portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs (DT Strasbourg),

Vu la décision du 8 janvier 2014 du Directeur Territorial portant réorganisation de la Direction Territoriale de Strasbourg ;

DECIDE

Article 1er :

Délégation de signature est donnée à :

- **M. LAGRANDEUR Emmanuel**, Secrétaire Général,
- **Mme DUNIS Isabelle**, chef de l'unité comptable n°103 « Dépenses centralisées »,
- **Mme REY Marine**, responsable du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE),

à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences et dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale de Strasbourg les mandats, les titres et les ordres de paiement.

Lorsque M. Bruno DUFOUR, Gilles ESBELIN ou Mme Sylvie VALENTIN assurent l'intérim du Secrétariat Général, ils exercent les délégations détenues par le titulaire.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à :

Pour le NR2: S2R2E,

- **M. SPITZER Jean-Paul**, chef de l'unité comptable n°332 « Risques Eau Environnement »,
- **M. SCHMITT Eric**, chef de l'unité comptable n°445 « UT Rhin »,
- **M. LAROSE Dominique**, chef de l'unité Exploitation Maintenance de l'unité comptable n°445 « UT Rhin »,

Pour le NR3 : SIRM,

- **M. SCHUCK Jean-Pierre**, chef de l'unité comptable n°443 « Parc de Mulhouse »,
- **M. SCHNEIDER Robert**, chef de l'unité comptable n°226 « Parc de Strasbourg »,
- **M. DIDOT François**, chef de l'unité comptable n°222 « UT canal de la Sarre »,
- **M. SINGER Bernard**, chef de l'unité comptable n°224 « UT canal de la Marne au Rhin »,
- **M. LEYMARIE Jérémie**, chef de l'unité comptable n°225 « UT Centre Alsace »,
- **M. PARAGE Patrick**, chef de l'unité comptable n°442 « UT canal du Rhône Rhin BS »,
- **Mme FROGER Patricia**, chef de l'unité comptable n°446 « Fonctionnement »,
- **Mme BERNARD Martine**, chef de l'unité comptable n°447 « Appui Maintenance »,

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale de Strasbourg, les mandatements.

Article 3 :

La délégation de signature du 04 février 2014 est abrogée.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel des actes de Voies navigables de France.

Le Directeur Territorial

Signé

Guy ROUAS